

14ème législature

| | | |
|--|---|--|
| Question N° : 21181 | De M. Gérard Darmanin (Union pour un Mouvement Populaire - Nord) | Question écrite |
| Ministère interrogé > Affaires étrangères | | Ministère attributaire > Affaires étrangères |
| Rubrique >État | Tête d'analyse >Président de la République | Analyse > participation au sommet de Visegrad. bilan. |
| Question publiée au JO le : 19/03/2013 Réponse publiée au JO le : 09/04/2013 page : 3779 | | |

Texte de la question

M. Gérard Darmanin interroge M. le ministre des affaires étrangères sur la réunion entre les dirigeants du groupe de Visegrad et le Président de la République. La rencontre au sommet entre les dirigeants du groupe Visegrad (Pologne, Hongrie, République tchèque, Slovaquie) se tient le mercredi 6 mars 2013 à Varsovie. C'est la première fois qu'un Président de la République Française se rend à ce sommet. Il lui demande quels ont été les sujets discutés lors de ce sommet et les conclusions qu'en tire le Gouvernement.

Texte de la réponse

Le Président de la République a participé, à l'invitation du Premier ministre polonais Donal Tusk, au sommet qui a réuni à Varsovie les pays du « groupe de Visegrad » (Pologne, République tchèque, Slovaquie, Hongrie) et du « triangle de Weimar » (Allemagne, Pologne, France). Cette réunion, dans un format inédit, illustre la volonté de la France de renforcer ses coopérations avec l'ensemble des Etats membres de l'Union, en lien avec son partenaire allemand. Ce sommet était consacré aux thèmes de la défense européenne et de l'avenir de l'Union européenne. Il était précédé d'une réunion des ministres de la défense des six pays, qui ont adopté une déclaration sur « la coopération dans le développement des capacités et la solidarité dans le partage des responsabilités ». En matière de défense européenne, les six dirigeants ont souligné l'importance pour l'Union européenne de prendre ses responsabilités dans le contexte d'un désengagement partiel des Etats-Unis. Ils ont, en particulier, insisté sur la nécessité d'un renforcement de la mutualisation des capacités. Le Président de la République a proposé un saut institutionnel et souhaité le renforcement de la base industrielle et technologique de défense européenne. Les six dirigeants se sont accordés sur la nécessité d'adopter une stratégie claire pour la politique de sécurité et de défense commune, à l'occasion du Conseil européen de décembre consacré aux questions de défense. S'agissant de l'avenir de l'Union européenne, le Président de la République a souligné la responsabilité des Etats membres de la zone euro pour la prospérité de l'ensemble de l'Union économique et monétaire mais également de l'ensemble des Etats membres de l'Union européenne. Des mécanismes de coordination des politiques économiques et une stratégie claire pour l'avenir sont nécessaires pour regagner la confiance des peuples. Dans l'immédiat, les dirigeants ont insisté sur l'importance d'une approbation du nouveau cadre financier pluriannuel par le Parlement européen. Ce sommet a permis au Président de la République d'engager, en compagnie de notre partenaire allemand, un dialogue privilégié avec les pays du groupe de Visegrad, sur des thèmes qui seront au coeur des échéances européennes à venir.